

# Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

**Votre enfant n'aura pas classe le 21 septembre prochain.** Les enseignants seront en grève avec les salariés du public et du privé pour poursuivre la dynamique créée par le mouvement social du 12 septembre dernier.

Sous prétexte que le Code du travail serait trop compliqué et que simplifier les licenciements permettrait de mieux embaucher, le gouvernement attaque les droits des salariés. Et pour accélérer le processus de cette soit disant réforme, le gouvernement, profitant des pleins pouvoirs que lui offre l'Assemblée, va légiférer par ordonnances, au mépris du dialogue social et de la démocratie.

Les fonctionnaires seront aux côtés des salariés du privé pour s'opposer, entre autres :

- ➔ aux 5 milliards de coupes immédiates dans les dépenses publiques et 20 milliards prévues pour 2018,
- ➔ au gel du point d'indice,
- ➔ au report des mesures PPCR prévues en janvier 2018,
- ➔ au rétablissement du jour de carence dans la Fonction Publique,
- ➔ aux 120 000 suppressions de postes dans la Fonction publique, dont 70 000 dans la Fonction Publique territoriale,
- ➔ à la remise en cause du dispositif des emplois aidés dont 23 300 dans l'Education Nationale,
- ➔ à la baisse de 5€ par mois des APL, voire plus pour certains allocataires.
- ➔ et d'une façon plus générale, aux régressions sociales déjà engagées par la première réforme des lois travail initiées en 2016 par les ministres Macron et El Khomri.

Le débat sur le travail doit s'engager, non pas sur la limitation des droits des salariés, mais sur la construction de droits nouveaux : faciliter l'offre de formation, améliorer les conditions de travail, prévenir la santé au travail pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage.

C'est pour cela que nous nous engagerons à vos côtés en comptant sur votre soutien et votre compréhension.

Les enseignants de l'école